



DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
PILOTAGE DES RESSOURCES ET DE LA PERFORMANCE
Direction Marchés Publics

Affaire suivie par Julie ANDRÉ
📞 : 06.14.99.52.87

Objet : Relance consultation - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la procédure de concession pour l'exploitation du mobilier urbain publicitaire de la Ville d'Avignon.

N° affaire : 25X0010

Code CPV : 75200000

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'affaire citée en objet, je vous prie de trouver ci-joint le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).

Nous vous invitons à nous remettre une offre **avant le 28/11/2025 à 17h00** au plus tard, comportant les pièces suivantes :

Justificatifs de candidature :

- Lettre de candidature (formulaire DC1 ou équivalent),
- Attestation de candidature (ou DC2),
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas concernant les interdictions de soumissionner (cf article R 2143-3 du Code de la Commande Publique),
- Copie des jugements de redressement judiciaire,
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations, fournitures ou services objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles,
- Déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,
- Liste des prestations de même nature, exécutées au cours des trois dernières années indiquant la date, le montant et le destinataire prouvées par des attestations ou une déclaration.

Justificatifs d'offres :

- Acte d'achat
- Conditions générales d'achat PI
- DPGF (décomposition du prix global et forfaitaire)
- Mémoire technique libre faisant ressortir les éléments de la Valeur Technique explicités ci-dessous.

Le mémoire technique sera rendu contractuel.

Les candidatures seront analysées sur la base des critères suivants :

- 1- Capacités professionnelles
- 2- Capacités techniques
- 3- Capacités financières

Les offres seront ensuite analysées sur la base des critères de jugement des offres :

1 - Valeur technique jugée sur la base du mémoire technique notée sur 60 points :

Sous-critère1 : Equipe dédiée et références significatives (30 points)

- Références significatives de prestations similaires : descriptif des prestations et références pertinentes.
- Le nom du responsable de la mission, la composition et les compétences de l'équipe dédiée correspondant au cahier des charges (CV des intervenants).

Sous-critère 2 : Qualité de la méthodologie proposée (30 points)

- La méthodologie de la démarche d'intervention proposée pour chacune des étapes prévues dans le CCP.
- Le planning prévisionnel des différentes phases d'intervention, le nombre de jours d'intervention consacré à chacune des étapes, ventilé par co-traitants le cas échéant.

2 - Prix des prestations – noté sur 40 points :

Principe de notation fondé sur l'analyse du montant HT de la DPGF.

La meilleure offre obtient 40 points.

Note = $40 \times (\text{offre la plus basse} / \text{offre analysée})$.

Il est précisé que les variantes par rapport à l'objet du marché ne sont pas autorisées.

Les documents doivent être rédigés en langue française.

Par ailleurs aucune forme de groupement n'est imposée.

Délai de validité des offres : 60 jours.

Après examen des offres, des **négociations** pourront être engagées dans de strictes conditions d'égalité, avec les candidats ayant présenté les offres économiquement les plus intéressantes. Les candidats pourront être invités par le pouvoir adjudicateur à préciser, compléter ou modifier leur offre, dans le cadre des négociations, sans pour autant qu'il soit porté de modifications substantielles au cahier des charges.

Le pouvoir adjudicateur se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation.

En cas de remise d'une nouvelle offre, le délai de validité de cette dernière sera de 60 jours à compter de la date limite fixée pour la remise de cette proposition.

Offre anormalement basse

Conformément à l'article R 2152-3 du Code de la Commande Publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande écrite de précisions assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

Votre offre devra OBLIGATOIREMENT nous parvenir par mail aux adresses suivantes :

daniele.ausset@mairie-avignon.com

lucie.giard@mairie-avignon.com

Si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires sur cette consultation, vous pouvez prendre contact avec les services suivants :

- Renseignements **d'ordre administratif** :

Secrétariat Général Mutualisé

Annexe de l'Hôtel de Ville – 1 rue racine – 1^{er} étage – 84 000 Avignon

Tél. : 06.14.99.52.87

Courriel : julie.andre@mairie-avignon.com

- Renseignements **d'ordre technique** :

Danièle AUSSET

Directrice Marchés Publics

Tél. : 06 69 39 73 84

Courriel : daniele.ausset@mairie-avignon.com

Espérant que cette consultation retiendra toute votre attention, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

P.J :

-Acte d'achat

-Conditions générales d'achat PI

-Cahier des clauses particulières

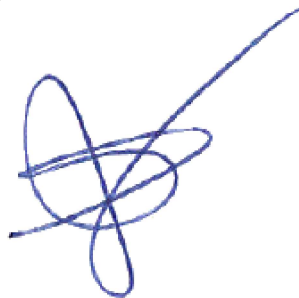
-DPGF (décomposition du prix global et forfaitaire)

-Attestation de candidature

Signé le mardi 18 novembre 2025

Par Séverine VISCOGLIOSI,

Directrice Générale Adjointe PILOTAGE DES RESSOURCES ET LA PERFORMANCE

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.